
M.E.S., Numéro 126, Janvier - Février 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 09 février 2023



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, janvier - février 2023

MICRO-ENTREPRISE ET SECTEUR INFORMEL EN RD CONGO : ETAT DES LIEUX

par

Elie NSANA MUTAPAYI

Chef de Travaux/ Doctorant

Célestin KAZADI MUTOMBO

Professeur Associé

(Tous) Faculté de Psychologie et Sciences de l'Education

Université de Kinshasa

Résumé

En RD Congo, la grande majorité des unités économiques évoluent dans le secteur informel, soit 99,7% d'entre elles. Ce secteur a toujours coexisté avec le secteur formel mais cependant, il est encore très mal connu. En réponse à ce besoin d'information, le Ministère du Plan à travers l'Institut National de la Statistique a initié un recensement général des entreprises en RDC qui dresse un tableau assez détaillé des unités économiques existant sur le territoire congolais tout en ressortant certaines de leurs caractéristiques : la forme juridique, la taille, l'âge, la répartition du capital social, l'origine du capital, le chiffre d'affaires et la nature de la main d'œuvre.

Cet article met en lumière l'ascendance de l'informel sur le formel et dresse un état des lieux de ce secteur en vue d'une possible migration vers une formalisation des unités économiques qui, dans une large mesure, sont des très petites ou micro entreprises.

Mots-clés : secteur informel, micro-entreprise, République Démocratique du Congo

Abstract

In DR Congo, the vast majority of economic units operate in the informal sector, i.e. 99.7% of them. This sector has always coexisted with the formal sector but, however, it is still very little known. In response to this need for information, the Ministry of Planning through the National Institute of Statistics has initiated a general census of businesses in the DRC which draws up a fairly detailed picture of the economic units existing on Congolese territory while highlighting some of their characteristics: the legal form, the size, the age, the distribution of the share capital, the origin of the capital, the turnover and the nature of the workforce.

This article highlights the dominance of the informal over the formal and draws up an inventory of this sector with a view to a possible migration towards a formalization of economic units which, to a large extent, are very small or micro. businesses.

Keywords : informal sector, micro-enterprise, Democratic Republic of Congo

INTRODUCTION

Depuis plusieurs décennies, le secteur informel occupe la grande majorité de la population congolaise. Selon les statistiques de l'Institut Nationale de Statistique (INS) (2019), près de 99,7% des unités économiques recensées évoluent dans l'informel dont la grande majorité est constitué des micro-entreprises.

Les micro-entreprises sont des organisations modestes qui sont caractérisées par leur taille (1 à 5 employés), leur chiffre d'affaire annuel hors taxe inférieur ou égale à 10000\$, leur mode de gestion centré autour de l'entrepreneur, l'absence d'une comptabilité structurée et surtout leur propension à évoluer en dehors du circuit légal communément désigné par le concept « informalité ».

La micro-entreprise constitue par conséquent, l'essentiel du maillage de la structure économique de la RDC conférant à cette dernière l'une de ses caractéristiques majeures mais aussi sa plus grande faiblesse. En effet, les activités informelles contribuent très peu à la création de la richesse nationale dans la mesure où elles échappent au contrôle de l'administration fiscale et plusieurs tentatives de formalisation de ce secteur n'ont pas encore produit de fruits escomptés.

En outre certains auteurs (Njifen, 2019 ; Bakehe, 2016 et Nema Ali, 2014) considèrent que le secteur informel est une alternative capable d'engendrer un développement inclusif et sa formalisation contribue à la transformation profonde de l'Afrique sur le plan structurel.

Partant, l'objet de cet article est de présenter un descriptif de la situation de secteur informel en RDC en ressortant son ampleur dans la structuration de l'économie nationale.

Pour atteindre cet objectif, nous articulons nos propos en trois points. Le premier balise les concepts clés et les considérations théoriques sur l'informalité, le deuxième présente l'approche méthodologique et le dernier point analyse les données tirées du recensement général des unités économiques réalisé par l'INS.

I. Balisage conceptuel

1.1. Notions sur le secteur informel

Le concept du « secteur informel » a été introduit par Hart (1973) et par le BIT (Bureau International du Travail) en 1973 donnant ainsi lieu à l'adoption d'une définition internationale par cette dernière en 1993 et complétée en 2003.

Ainsi, peut être qualifiée d'informelle, toute activité économique qui n'est pas ou qui est faiblement enregistrée (Bakehe 2016 ; OCDE, 1997). L'informalité ne renvoie pas nécessairement à ce qui est illicite ou de nature criminelle.

Selon Pollet, Van Ongevalle, Shomba et Mulamba (2017), le concept informel est polysémique. Plusieurs termes sont utilisés pour qualifier ce secteur à savoir : économie informelle, secteur informel, emploi informel. Ainsi, le terme « informel » peut être défini comme étant l'ensemble des activités économiques exécutées par des unités de production (entreprises, groupements ou personnes) qui ne sont pas enregistrés conformément aux dispositions de la législation nationale.

Pour Berrou (2014), le terme « informel » suggère en effet que les acteurs ne relèvent pas des catégories socio-économiques classiques et en particuliers des formes classiques de l'entrepreneuriat identifiées dans la littérature schumpétérienne. Selon l'auteur, la contribution des activités informelles, de nos jours, au produit intérieur brut des nations s'élève à plus de 40% dans les pays en développement (PED), 38% dans les pays en transition et 17% dans les pays de l'OCDE.

La notion du secteur informel a été popularisée par la BIT au début des années 1970 qui cherchait à analyser, selon ILO (1972) cité par Berrou, le marché du travail des pays en voie de développement. A ce jour, l'expression rassemble un ensemble hétérogène d'activités, au moins partiellement conduites en dehors des réglementations publiques (artisanat de production, services à la personne, services aux entreprises, petit commerce,...).

Pour Charmes et Adair (2014), les premières tentatives de définition et de collecte de données sur le secteur informel et l'emploi informel à grande échelle datent du début des années 1970. Selon les auteurs, c'est en 1971 que le concept d'informalité né, quasi simultanément, aux deux extrémités du continent africain : au Ghana avec la notion

d'opportunités informelles et au Kenya par le rapport du Programme Mondial de l'Emploi de l'Organisation Internationale du Travail qui énonce la définition multicritère du secteur informel. En effet, selon ILO (1972), les activités informelles sont caractérisées par : i) la facilitée d'entrée ; ii) le recours aux ressources locales ; iii) la propriété familiale de l'entreprise ; iv) la petite échelle des activités ; v) une technologie à forte intensité de main d'œuvre et adaptée ; vi) des compétences acquises en dehors du système scolaire formel ; vii) des marchés non réglementés et concurrentiels.

1.2. Notions sur la micro-entreprise

Ce sont des très petites unités économiques caractérisées par le rôle fondamental du propriétaire-dirigeant, celui-ci irrigue la totalité du fonctionnement tant interne qu'externe de l'entreprise, engendrant une forte personnalisation de la gestion de la micro-entreprise ; des systèmes d'information internes et externes peu complexes et souvent informels; une faible décomposition des tâches tant au niveau stratégique qu'opérationnel; une stratégie souvent implicite, à court-terme et fondée sur la vision du dirigeant; une organisation caractérisée par la proximité, que ce soit au sein de l'entreprise ou dans les relations avec les clients, fournisseurs et autres partenaires. Le dirigeant joue alors un rôle majeur dans la mobilisation de réseaux d'influence (Uzzi, 1996 ; Marchesnay & Fourcade, 1997; Nsana Mutapayi, 2022).

L'Ordonnance-Loi n°22/030 du 8 septembre 2022 définit par micro-entreprise (ME) ou Très Petites Entreprises (TPE), toutes les unités économiques répondant aux critères suivants: effectif compris entre 1 à 5 employés, chiffre d'affaires équivalent en Fc d'un montant inférieur ou égal à 10.000 dollars américains et tenue d'une comptabilité élémentaire selon le système comptable en vigueur en RDC.

II. Approche méthodologique

Nous nous sommes servis de la base de données constituée par l'Institut National de Statistique (INS) à travers le Recensement général des entreprises en RDC de 2019. Ainsi la méthode analytique a été utilisée, associée aux techniques documentaire et statistique.

III. Micro-entreprise et secteur informel en RDC : Etat des lieux

3.1. Secteur informel en RDC

Le secteur informel a toujours coexisté avec le secteur formel aussi bien dans les pays en développement que dans les pays développés. L'insuffisance de la demande du travail depuis plusieurs décennies a contribué au développement des stratégies de survie individuelles et collectives. Ces stratégies ont renforcé la rupture des équilibres macro-économiques par une hyper-expansion du secteur informel.

Selon I. Pollet et al. (2017), plus de 80% de la population active, en RDC, sont obligés de trouver une occupation dans la subsistance du secteur informel dont l'ensemble des activités ne représentent que 20% du PNB. Citant Herderschee (2011), les auteurs affirment que le taux de l'emploi informel, en RDC, apparaît être plus élevé que dans d'autres pays subsahariens. Ainsi, d'après les auteurs, à Kinshasa 70% de l'emploi se situerait dans le secteur informel, comparé à 12% dans le secteur formel privé et 17% dans le secteur public.

Pour Cassimon, Marysse et Verbeke (2009), la RDC bat tous les records en matière d'informalisation de son économie. Par ailleurs, ceux qui ont un emploi formel ne savent, à l'exception de la classe politique et quelques rares cadres privés, pas vivre des salaires qui sont versés. Les auteurs constatent que des modes de vie informels se sont créés dans tous les domaines de l'activité économique où les gens ont dû trouver des solutions pour subvenir à leurs besoins quotidiens.

Tableau I. Répartition (%) des unités économiques par province selon le statut de formalité

	Total	Formel	informel
RDC	100,0	0,7	99,3
Kinshasa	100,0	1,1	98,9
Kongo Central	100,0	0,3	99,7
Kwango	100,0	1,2	98,8
Maïndombe	100,0	0,3	99,7
Equateur	100,0	0,1	99,9
Nord Ubangi	100,0	0,1	99,9
Sud Ubangi	100,0	0,1	99,9
Mongala	100,0	0,2	99,8
Tshuapa	100,0	0,3	99,7
Tshopo	100,0	0,4	99,6
Bas-Uele	100,0	0,4	99,6
Haut-Uele	100,0	0,3	99,7
Ituri	100,0	0,5	99,5
Nord-Kivu	100,0	0,4	99,6
Sud-Kivu	100,0	0,7	99,3
Maniema	100,0	0,5	99,5
Haut-Katanga	100,0	0,7	99,3
Haut-Lomami	100,0	0,3	99,7
Lualaba	100,0	0,4	99,6
Tanganyika	100,0	0,6	99,4
Lomami	100,0	0,3	99,7
Sankuru	100,0	0,4	99,6
kasai-Oriental	100,0	0,2	99,8
kasai	100,0	1,9	98,1
kasai-Occidental	100,0	0,5	99,5

Source : INS (2019). Ministère du Plan. INS. RDC. Cette source est la même pour tous les tableaux qui suivent.

D'après l'INS (2019), presque toutes les unités économiques en RDC sont informelles, soit 99,3% contre seulement 0,7% qui sont formelles. Cette situation serait la conséquence de la non-possession de documents administratifs (environ 95% d'unités économiques recensées) et du non-recours à l'une des comptabilités formelles comme mode de tenue des comptes.

La faible formalisation des entreprises qui se dégage au niveau national s'observe également dans toutes les provinces du pays, même si quelques petites disparités subsistent.

Tableau II. Répartition (%) des unités économiques par branches d'activités selon le statut de formalité

branche d'activités	total	formel	informel
RDC	100,0	0,7	99,3
Agriculture, sylviculture	100,0	1,0	99,0
Activités extractives	100,0	5,6	94,4
Activités de fabrication	100,0	0,5	99,5
Production et distribution d'électricité et gaz	100,0	7,3	92,7
Production et distribution d'eau, assainissement	100,0	3,3	96,7
Construction	100,0	14,4	85,6
Commerce	100,0	0,5	99,5
Transports et entreposage	100,0	7,2	92,8
Hébergement et restauration	100,0	0,6	99,4
Information et de communication	100,0	0,5	99,5
Activités financières et d'assurance	100,0	3,1	96,9
Activités immobilières	100,0	4,1	95,9
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	100,0	6,8	93,2
Activités de service de soutien et de bureau	100,0	3,7	96,3
Enseignant	100,0	4,4	95,6
Activités pour la santé humaine et action sociale	100,0	2,3	97,7
Activités artistiques, sportives et récréatives	100,0	0,7	99,3
Autres activités de services	100,0	0,3	99,7

D'après le tableau ci-dessus, au regard de la branche d'activité, il s'observe que le taux de formalisation le plus élevé s'observe au niveau des entreprises de construction (14,4%). Elles sont suivies respectivement par les unités économiques exerçant des activités de production et distribution d'électricité et de gaz (7,3%), de transports et entreposage (7,2%), des activités spécialisées, scientifiques et techniques (6,8%) et de celles exerçant des activités extractives (5,6%).

Le taux de formalisation des entreprises commerciales (0,5%) est proche de la moyenne nationale, en raison du poids écrasant de cette branche d'activités dans l'ensemble de l'économie.

3.2. Forme juridique des unités économiques en RDC

Tableau III. Répartition (%) des unités économiques par branches d'activités selon forme juridique

Branches d'activités	Formes juridiques de l'entreprise					
	Ensemble	Entreprise individuelle	SARL	Autres sociétés	coopérative	Autre
Total	100,0	97,7	0,5	0,6	0,1	1,0
Agriculture, sylviculture et pêche	100,0	94,4	1,0	2,0	1,5	1,1
Activités extractives	100,0	86,0	6,6	4,7	1,7	1,0
Activités de fabrication	100,0	98,5	0,4	0,5	0,2	0,4
Production et distribution d'électricité et de gaz	100,0	91,9	2,4	4,0	0,8	0,8
Production et distribution d'eau, assainissement	100,0	90,8	2,0	2,0	2,3	3,0

Construction		100,0	79,3	17,5	1,8	0,7	0,6
Commerce		100,0	99,0	0,4	0,3		0,4
Transports et entreposage	et	100,0	89,4	4,7	3,7	0,9	1,3
Hébergement et restauration	et	100,0	99,0	0,3	0,2		0,4
Information et de communication	et de	100,0	98,7	0,5	0,3	0,1	0,5
Activités financières et d'assurance	et	100,0	95,5	1,8	1,6	0,8	0,3
Activités immobilières		100,0	91,2	4,5	2,3	0,0	1,9
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	et	100,0	88,1	5,2	3,0	0,6	3,1
Activités de service, de soutien et de bureau		100	94,7	2,9	1,4	0,3	0,6
Enseignement		100,0	65,3	2,1	10,6	0,9	21,1
Activités pour la santé humaine et l'action sociale		100,0	89,5	1,4	3,3	1,0	4,8
Activités artistiques, sportives et récréatives		100,0	97,5	0,8	0,9	0,2	0,6
Autres activités de services	de	100,0	98,6	0,4	0,4	0,1	0,6

Les données du tableau ci-dessus font état d'une forte présence des établissements individuels. En effet, la quasi-totalité (97,7%) des entreprises recensées sont, pour la plupart, des petites unités de production évoluant dans le secteur informel et émanant généralement d'initiatives individuelles. Par ailleurs, les unités économiques qui se sont constituées en société ne représentent que 0,6% de l'ensemble des unités économiques avec 0,5% de Société à Responsabilité Limitée.

Le tableau sous-examen montre qu'il y a un plus grand nombre des SARL dans le secteur de la construction (17,5%), suivie du secteur extractif (6,6%), des activités spécialisées, scientifiques et techniques (5,2%), des activités de transport et entreposage (4,7%) et activités immobilières (4,5%).

3.3. Répartition des unités économiques selon leur taille

Tableau IV. Répartition (%) des unités économiques selon leur taille

Branches d'activités	Taille de l'unité économique			
	Ensemble	Très petites entreprises	Petites et moyennes entreprises	Grandes entreprises

Total	100,0	95,2	4,8	
Agriculture, sylviculture et pêche	100,0	89,9	9,8	0,2
Activités extractives	100,0	77,2	19,9	2,9
Activités de fabrication	100,0	94,7	5,3	
Production et distribution d'électricité et de gaz	100,0	83,9	15,3	0,8
Production et distribution d'eau, assainissement	100,0	85,9	13,8	0,3
Construction	100,0	79,9	19,9	0,2
Commerce	100,0	99,1	0,9	
Transports et entreposage	100,0	80,7	18,7	0,5
Hébergement et restauration	100,0	96,8	3,2	
Information et de communication	100,0	98,7	1,3	
Activités financières et d'assurance	100,0	95,3	4,5	0,3
Activités immobilières	100,0	87,9	12,1	0,0
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	100,0	84,6	15,2	0,0
Activités de service, de soutien et de bureau	100,0	91,3	8,3	0,4
Enseignement	100,0	4,3	95,6	0,1
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	100,0	63,3	36,6	0,1
Activités artistiques, sportives et récréatives	100,0	96,3	3,6	0,1
Autres activités de services	100,0	96,3	3,7	

Au sens de l'INS (2019), une très petite entreprise est celle ayant un effectif de 1 à 5 employés, une petite ou moyenne entreprise est celle avec 6 à 200 employés tandis qu'une grande entreprise est caractérisée par un effectif de plus de 200 employés.

De ce fait, le tableau ci-dessus renseigne qu'en RDC, les entreprises de grande taille sont quasi-inexistantes alors que les très petites entreprises sont les plus représentées avec 95,2% de l'ensemble des unités économiques recensées. D'après toujours le RGE, les petites et moyennes entreprises sont plus répandues dans les activités de l'enseignement (95,6%), et celles pour la santé humaine et le développement communautaire (36,6%). Seules les activités d'extraction (2,9%) présentent un taux assez significatif des grandes entreprises.

3.4. Age des unités économiques

Tableau V. Répartition (%) des unités économiques selon l'année de création

Année	Année de création		Année de démarrage	
	Effectifs	%	affectifs	%
Total	586 587	100,0	586 587	100,0
Avant 1960	1083	0,2	1 073	0,2
1960-1969	996	0,2	988	0,2
1970-1979	4 395	0,7	4357	0,7
1980-1989	12 190	2,1	12 105	2,1
1990-1999	32 633	5,6	32 217	5,5
2000-2009	101 306	17,3	100 671	17,2
2010-2019	433 984	74,0	435 170	74,2

Source : INS (2019). Ministère du Plan. INS. RDC

Selon l'entendement du Recensement Général des Entreprises (2019), l'âge d'une entreprise correspond à la durée écoulée depuis sa création à la date de réalisation du recensement. D'après les données fournies par l'INS à travers le RGE, la plupart des unités économiques (74,0%) ont été créées entre 2010 et 2019. La majorité des unités économiques sont relativement jeunes avec un âge moyen de 7,3 ans. Le nombre d'unités économiques créées avant 2000 ne représente que 8,7% des unités recensées.

3.5. Age des entreprises et taille des unités économiques

Tableau VI. Répartition (%) des unités économiques par taille selon l'année de création

Année	Taille de l'unité économique						RDC
	Très petites entreprises		Petites et moyennes entreprises		Grandes Entreprises		
	effectif	%	effectif	%	effectif	%	
Total	558 261	100,0	28 217	100,0	109	100,0	586 587
Avant 1960	101	0,0	972	3,4	10	9,2	1083
1960-1969	524	0,1	471	1,7	1	0,9	996
1970-1979	3 173	0,6	1213	4,3	9	8,3	4 395
1980-1989	10 954	2,0	1231	4,4	5	4,6	12 190
1990-1999	29 548	5,3	3069	10,9	16	14,7	32 633

2000-2009	94 614	16,9	6662	23,6	30	27,5	101 306
2010-2019	419 347	75,1	14 599	51,7	38	34,9	433 984

En rapport avec la taille des unités économiques, le RGE (2019) permet de constater que la proportion d'entreprises créées avant 1960 est plus importantes chez les grandes entreprises que chez les deux autres types d'unités économiques.

Il ressort du tableau ci-dessus que 9,2% des grandes entreprises recensées en 2019 ont été créées avant 1960 contre 3,4% et moins de 0,1% respectivement chez les très petites entreprises (micro-entreprises) et les petites et moyennes entreprises (PME). Cette tendance s'observe jusqu'avant la période de 2010 à 2019, période à partir de laquelle la tendance s'inverse.

Le tableau sous examen montre que les moyennes d'âges pour ces trois types d'unités économiques sont très différentes. En effet, les micro-entreprises sont les plus jeunes avec en moyenne 6,9 ans, suivies des petites et moyennes entreprises avec 15,0 ans. Les grandes entreprises sont les plus ancienne avec une moyenne de près de 23 ans d'âge.

3.6. Répartition du capital social

Tableau VII. Répartition (%) des unités économiques par province et par tranche de capital social

province	Total		Capital social CDF							
			Moins d'1 million		1 à moins de 10 millions		10 à moins de 100 millions		100 millions et plus	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%
RDC	586 587	100,0	375 158	64,0	177 010	30,2	27 606	4,7	6 813	1,2
KINSHASA	174 768	100,0	97 315	55,7	65 615	37,5	9 699	5,5	2 139	1,2
KONGO CENTRAL	42 198	100,0	31 605	74,9	8 378	19,9	1610	3,8	605	1,4
KWANGO	6 166	100,0	3 754	60,9	1 870	30,3	417	6,8	125	2,0
KWILU	18 140	100,0	13 559	74,7	3 963	21,8	508	2,8	110	0,6
MAI-NDOMBE	7 984	100,0	5 243	65,7	2 277	28,5	396	5,0	68	0,9
EQUATEUR	11 661	100,0	8 929	76,6	2 395	20,5	280	2,4	57	0,5
NORD-UBANGI	6 783	100,0	5360	79,0	1 083	16,0	289	4,3	51	0,8
SUD-UBANGI	7 498	100,0	5 371	71,6	1645	21,9	384	5,1	98	1,3
MONGALA	2 273	100,0	882	38,8	987	43,4	309	13,6	95	4,2
TSHUAPA	3 515	100,0	2 349	66,8	992	28,2	158	4,5	16	0,5

TSHOPO	23 661	100,0	17 033	72,0	5 483	23,2	908	3,8	237	1,0
BAS-UELE	5 405	100,0	3 253	60,2	1 651	30,5	405	7,5	96	1,8
HAUT-UELE	11 748	100,0	7 508	63,9	3 457	29,4	657	5,6	126	1,1
ITURI	19 316	100,0	12 075	62,5	6 183	32,0	871	4,5	187	1,0
NORD-KIVU	49 958	100,0	31 270	62,6	16 034	32,1	2 143	4,3	511	1,0
SUD-KIVU	35 183	100,0	25 549	72,6	7 901	22,5	1 320	3,8	413	1,2
MANIEMA	11 579	100,0	7 004	60,5	3 720	32,1	683	5,9	172	1,5
HAUT-KATANGA	56 676	100,0	35 035	61,8	18 424	32,5	2 527	4,5	187	1,0
HAUT-LOMAMI	6 851	100,0	4 636	67,7	1 855	27,1	306	4,5	59	0,8
LUALABA	15 365	100,0	9004	58,6	5 263	34,3	882	5,7	216	1,4
TANGANYIKA	12 116	100,0	8 236	68,0	3 290	27,2	492	4,1	98	0,8
LOMAMI	11 094	100,0	7 808	70,4	2 792	25,2	396	3,6	98	0,9
SANKURU	5 485	100,0	3 713	67,7	1 522	27,7	193	3,5	57	1,0
KASAÏ ORIENTAL	20 881	100,0	16 329	78,2	3 764	18,0	625	3,0	163	0,8
KASAÏ	9 020	100,0	5 284	58,6	2 999	33,2	580	6,4	157	1,7
KASAÏ CENTRAL	11 263	100,0	7 054	62,6	3 467	30,8	568	5,0	174	1,5

Les statistiques contenues dans le tableau ci-dessus permettent de constater que la proportion des unités économiques à plus de 100 millions de CDF ne dépasse pas 5% quelle que soit la province. Cette proportion étant de 1,2% au niveau national. Pour la plupart des provinces, la proportion des unités économiques de moins de 1 million de CDF de capital social est de plus de 60%, à l'exception des provinces de la Mongala (38,8%), de Kinshasa (55,7%), du Kasai (58,6%) et du Lualaba (58,6%).

Les provinces de Kinshasa (2139), du Haut-Katanga (690), du Nord-Kivu (511) et du Kongo-Central (605) concentrent à elles quatre (4) plus de la moitié des 6813 unités économiques de plus de 100 millions de CDF de capital social. Il convient de préciser que 31,4% des unités économiques dont le capital social est de plus de 100 millions de CDF se trouvent à Kinshasa.

3.7. Origine du capital social

Selon l'INS (2019), ce sont les privés de nationalité congolaise qui détiennent l'essentiel du capital des unités économiques avec plus de 82,0% des parts. Les privés étrangers détiennent environ 16,0% des parts. L'Etat congolais ne possède que 1,1% du capital et les parts des Etats étrangers sont de moins de 0,01%.

Cette répartition s'observe également pour la plupart des 26 provinces à l'exception de quelques-unes où les privés étrangers détiennent les plus grosses parts du capital. C'est le cas des provinces de la Mongala et de la Tshopo où les privés étrangers

participent respectivement à hauteur de 61,2% et 80,8%. Il sied de souligner que dans les provinces du Nord-Ubangi, du Kwilu, Bas-Uele, du Haut-Uele, du Nord-Kivu et du Kasai-Oriental, les privés congolais détiennent la quasi-totalité du capital avec plus de 99% des parts.

3.8. Chiffre d'affaires des entreprises toutes catégories confondues

D'après l'INS (2019), le secteur informel pèse presque autant que le secteur formel. Le chiffre d'affaires hors taxe représente le montant total des ventes de produits et de prestations de services réalisées par les entreprises au cours d'un exercice comptable donné. Le chiffre d'affaires peut être vu comme un indicateur de performance de l'entreprise durant une période de temps donnée.

Pour l'exercice comptable de 2018, le chiffre d'affaires déclaré par les unités économiques est évalué à 422 854 milliards de CDF. Ce montant est réparti entre les unités économiques formelles et informelles en raison de 48,8% et 51,2%.

3.8.1. Chiffre d'affaires des unités économiques du secteur informel par province.

Tableau VIII : répartition (%) des unités économiques informelles selon le chiffre d'affaires et la province.

province	Total		Chiffre d'affaires (CDF)							
			Moins de 10 millions		De 10 à moins de 100 millions		De 100 millions à moins d'1 milliard		1 milliard et plus	
	effectif	%	effectif	%	Effectif	%	effectif	%	effectif	%
RDC	584 077	100,0	420 677	72,0	124 127	21,3	29 019	5,0	10 254	1,8
KINSHASA	173 355	100,0	107 471	62,0	53 228	30,7	9 861	5,7	2 795	1,1
KONGO CENTRAL	42 089	100,0	32 655	77,6	6 909	16,4	1 649	3,9	876	2,1
KWANGO	6 116	100,0	4 348	71,1	859	14,0	660	10,8	249	4,1
KWILU	18 106	100,0	14 069	77,7	3 029	16,7	674	3,7	334	1,8
MAI-NDOMBE	7 980	100,0	6 807	85,3	740	9,3	223	2,8	210	2,6
EQUATEUR	11 652	100,0	8 194	70,3	2 789	23,9	460	3,9	209	1,8
NORD-UBANGI	6 777	100,0	5 414	79,9	1 003	14,8	249	3,7	111	1,6
SUD-UBANGI	7 491	100,0	5 773	77,1	1 188	15,9	333	4,4	197	2,6
MONGALA	2 271	100,0	1 473	64,9	584	25,7	153	6,7	61	2,7
TSHUAPA	3 512	100,0	2 713	77,2	547	15,6	195	5,6	57	1,6
TSHOPO	23 584	100,0	16 709	70,8	5 566	23,6	864	3,7	445	1,9
BAS-UELE	5 399	100,0	4 077	75,5	715	13,2	443	8,2	164	3,0

HAUT-UELE	11 734	100,0	8 835	75,3	2 222	18,9	475	4,0	202	1,7
ITURI	19 277	100,0	15 287	79,3	3 035	15,7	679	3,5	276	1,4
NORD-KIVU	49 826	100,0	38 911	78,1	9 425	18,9	1 239	2,5	251	0,5
SUD-KIVU	35 050	100,0	28 302	80,7	5 208	14,9	1 198	3,4	342	1,0
MANIEMA	11 548	100,0	9 435	81,7	1 482	12,8	436	3,8	195	1,7
HAUT-KATANGA	56 423	100,0	39 162	69,4	13 708	24,3	2 765	4,9	788	1,4
HAUT-LOMAMI	6 841	100,0	4 997	73,0	543	7,9	1 066	15,6	235	3,4
LUALABA	15 322	100,0	11 366	74,2	3 300	21,5	483	3,2	173	1,1
TANGANYIKA	12 096	100,0	9 807	81,1	1 581	13,1	521	4,3	187	1,5
LOMAMI	11 068	100,0	8 049	72,7	1 047	9,5	1 527	13,8	445	4,0
SANKURU	5 472	100,0	4 504	82,3	483	8,8	317	5,8	169	3,1
KASAÏ ORIENTAL	20 857	100,0	16 759	80,4	2 402	11,5	1 276	6,1	420	2,0
KASAÏ	9 006	100,0	6 661	74,0	1 258	14,0	678	7,5	409	4,5
KASAÏ CENTRAL	11 225	100,0	8 899	79,3	1 277	11,4	595	5,3	459	4,0

Il ressort du tableau ci-dessus qu'au niveau national, plus de 62% d'unités économiques informelles ont réalisé un chiffre d'affaires de moins de 10 millions de CDF tandis que les unités économiques dont le chiffre d'affaires dépasse 1 milliard de CDF représentent seulement 1,8%.

Au niveau des provinces, on observe également une prépondérance des unités économiques de moins de 10 millions de CDF de chiffre d'affaires. Pour l'ensemble des provinces, la proportion des unités économiques dont le chiffre d'affaires varie dans cette tranche est de plus de 70% à l'exception de la Mongala (64,9%) et du Haut-Katanga (69,4%). La proportion des entreprises dont le chiffre d'affaires est de plus de 1 milliard de CDF ne dépasse pas 5,0% quelle que soit la province.

S'agissant de la ville province de Kinshasa, la proportion des unités économiques informelles dont le chiffre d'affaires est de moins de 10 millions de CDF est plus faible comparativement aux autres provinces (soit 62,0%), la proportion de celles dont le chiffre d'affaires oscille entre 10 et 100 millions de CDF est supérieure comparativement aux autres provinces (soit 30,7%).

3.8.2. Chiffre d'affaires des unités économiques du secteur informel par secteur d'activité

Tableau IX. Répartition (%) du chiffre d'affaires des unités informelles selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	Total		Chiffre d'affaires (CDF)							
			Moins de 10 millions		De 10 à moins de 100 millions		De 100 millions à moins d'1 milliard		1 milliard et plus	
	effectif	%	effectif	%	Effectif	%	effectif	%	effectif	%
RDC	584 077	100,0	420 677	72,0	124 127	21,3	29 019	5,0	10 254	1,8
Primaire	2 917	100,0	2 075	71,1	461	15,8	263	9,0	118	4,0
Secondaire	62 752	100,0	49 556	79,0	8 907	14,2	3111	5,0	1178	1,9
Tertiaire	518 408	100,0	369 046	71,2	114 759	22,1	25 645	4,9	8 958	1,7

Dans tous les secteurs d'activités, on note que plus de 71,0% des unités économiques ont réalisé un chiffre d'affaires de moins de 10 millions de CDF. Par ailleurs, la proportion des unités économiques dont le chiffre d'affaires est de plus de 1 milliard de CDF est plus importante dans le secteur primaire (4,0%) que dans les deux autres secteurs (moins de 2,0%).

3.9. Main-d'œuvre et emplois dans le secteur informel en RDC

Selon Makabu Ma Nkenda, Mba, Merceron et Torelli (2007), entre 2004 et 2005, la RDC comptait près de 2,9 millions d'unités économiques informelles urbaines qui généraient environ 3,4 millions d'emplois, soit une taille moyenne de 1,3 personne. Il apparaît donc que le secteur informel est atomisé et massivement constitué de micro-unités (travailleurs à compte propre).

3.9.1. Prédominance des micro-unités et de l'auto-emploi

La majorité des unités économiques informelles sont en fait des travailleurs à compte propre, 83,8% d'entre elles sont réduites à une seule personne. Cette distribution fortement polarisée sur l'auto-emploi est un indicateur de la faible capacité d'accumulation d'un secteur informel qui semble surtout se développer par un processus de croissance extensive, caractérisée par la multiplication des unités de production.

D'après Makabu Ma Nkenda et al. (2007), ce phénomène d'atomisation est encore plus marqué à Kinshasa que dans les autres centres urbains puisque seules 5% des unités économiques informelles ne correspondent pas à de l'auto-emploi.

Une analyse par secteur d'activité atteste que le secteur agricole recourt moins à l'auto-emploi que les autres secteurs du fait d'une mobilisation plus conséquente de la main d'œuvre non salariale (29,6%) comme les aides familiaux, ce qui conduit à des unités économiques agricoles de taille moyenne légèrement supérieure (1,5 personnes) à celle des autres branches.

Par ailleurs, du fait de la taille réduite des unités économiques informelles et du poids écrasant de l'auto-emploi, le taux de salarisation (ratio rapportant le nombre de salariés au nombre total d'actifs des unités économiques informelles) est évalué à 4,8%. L'intensité de la relation salariale discrimine le secteur informel du secteur formel où la norme salariale est la règle.

Les unités économiques ayant exclusivement recours au salariat ne représentent que 2,5% des unités économiques informelles (1,1 % à Kinshasa et 3% dans les autres centres urbains).

Par secteur d'activité, le taux de salarisation le plus élevé s'observe dans les services (13,5%) tandis que le taux le plus bas est dans le commerce (2,4%).

3.9.2. Main d'œuvre non protégée

L'absence de protection sociale, de sécurité et de garanties est la caractéristique principale des emplois proposés à la main d'œuvre du secteur informel.

Le personnel du secteur informel ne bénéficie en général d'aucune protection sociale : congés payés (2,4%) et sécurité sociale (0,9%) sont des prestations marginales dans les unités économiques informelles.

Au sein du personnel dépendant, le statut de salarié apporte une meilleure protection que les autres types de statut : trois quarts ont un emploi permanent dans les unités économiques informelles et bénéficient le plus souvent d'un contrat oral, 71,3% contre 22,6% pour l'ensemble des dépendants (Makabu Ma Nkenda et al, 2007).

3.9.3. Caractéristiques sociodémographiques des acteurs du secteur informel en RDC

Il ressort de l'étude de Makabu Ma Nkenda et al (2007) que la moitié des emplois de l'informel sont occupés par des femmes. Ces emplois féminins sont à plus d'un titre, plus précaires que ceux des hommes. On trouve les femmes principalement dans l'auto-emploi (55,4%) ; en revanche, il y a très peu de femme salariées dans le secteur informel (5,6%). La majorité des apprentis payés ou non sont des hommes.

Par ailleurs, chaque genre semble se spécialiser dans des branches distinctes. Les femmes ont une propension plus élevée à travailler dans le « commerce ». Quant aux hommes, ils sont prédominants dans les services, l'agriculture et l'industrie.

Les jeunes (moins de 25 ans) représentent près d'un quart des actifs informels. Ils sont sur-représentés parmi les apprentis et les aides familiaux, et dans les activités de services.

L'âge moyen de personnes travaillant dans le secteur informel est de 37 ans. Les patrons (les travailleurs pour compte propre et les associés) sont significativement plus âgés que la moyenne. Ils bénéficient d'un niveau d'études plus élevé (9 années d'études complètes pour les patrons contre 7 ans en moyenne pour l'ensemble de la main d'œuvre). L'agriculture est le secteur d'activité où la main-d'œuvre est la plus ancienne (10 ans).

3.9.4. Financement du capital informel

Au regard des données de l'INS (2019) et des conclusions de l'étude de Makabu Ma Nkenda et al (2007) basée sur l'enquête 1-2-3 nationale de l'INS, l'épargne individuelle représente le principal mode de financement du capital des unités de production informelles avec plus de 88,5% de la valeur total du capital. Ce résultat consacre l'importance de l'autofinancement dans la dynamique d'accumulation du secteur informel. Il met aussi en lumière le faible degré d'organisation du système financier informel, puisque même les prêts d'origine familiale (3,5%) ne jouent qu'un

rôle secondaire dans l'obtention des fonds nécessaires à l'investissement, sauf dans l'industrie (10,4%).

Quant à l'accès des unités économiques informelles au système bancaire, il est inexistant (à peine 0,2% du capital), et ce, pour toutes les branches considérées hormis les activités agricoles où il atteint 0,6%. Dans ce secteur, selon Makabu Ma Nkenda et al (2007), on peut relever l'influence des associations de producteurs (coopératives agricoles), lesquelles assurent 10,4% du financement du capital des unités économiques.

Les institutions de micro-finance (IMF) demandant moins de garanties que les banques classiques et étant plus adaptées aux faibles montants nécessaires sont encore presque absents du financement du capital du secteur informel (0,1%).

3.10. Poids du secteur informel en RDC

Pour Makabu Ma Nkenda et al (2007), la contribution du secteur informel dans la formation du revenu pour un pays comme la RDC est une information précieuse. Le poids de la production de ce secteur reste un enjeu de première taille.

Le chiffre d'affaires du secteur informel a atteint 6.774 milliards de CDF pour l'ensemble du milieu urbain de la RDC au cours de l'exercice 2004-2005 dont 5.039 milliards de CDF pour les activités commerciales, soit 74,3%. Ainsi, pour cette période le secteur informel a produit pour 3.166 milliards de CDF de biens et services et a créé 1.844 milliards de CDF de valeur ajoutée. Un tiers du chiffre d'affaires total est réalisé dans la capitale (Kinshasa) et que ce soit au niveau de la production ou de la valeur ajoutée, le secteur informel de Kinshasa représente environ 30% de l'ensemble urbain.

CONCLUSION

L'informalité de l'économie de la RDC est une caractéristique majeure qui ressort des données officielles analysées dans cet article. Des unités économiques constituant l'architecture entrepreneuriale, la micro-entreprise est la plus répandue et occupe la grande majorité des congolais.

Les caractéristiques du secteur informel sont à prendre en considération dans une étude mettant en relation l'entrepreneur et le devenir de son activité. Ceci nous a amené à interroger, à travers les logiques explicatives prenant en charge certaines dimensions de l'entrepreneur, telle que la culture entrepreneuriale et son influence sur la pérennité de la micro-entreprise.

Références bibliographiques

- BAKEHE, N.-P. (2016). « Informalité et productivité des très petites et petites entreprises au Cameroun » in *De Boeck supérieur/ « Innovations »*. n°51. pp. 105- 124
- BERROU, J.-P. (2014). « Entrepreneurs du secteur informel » in *Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat*. Presses de sciences Po. pp 227 - 243. En ligne : <http://shs.has.science/halshs-02280293>
- CASSIMON, D., MARYSSE, S. et VERBEKE, K. (2009). « L'impact de la crise sur le développement en RDC » in *l'Afrique des Grands Lacs : annuaire 2008/2009*. pp. 161-182
- CHARMES, j. et ADAIR, P. (2014). « L'inconstant caméléon, ou comment appréhender l'informel ? » In *Mondes en développement*. 166 (2). pp.7-16
- HART, K. (1973). "Informal Income Opportunities and Urban Employment in Ghana" in *Journal of Modern African Studies*. 11 (1). pp. 61-89
- Institut National de la Statistique (INS) (2019). Recensement général des entreprises 2019. Rapport Global. Ministère du Plan. RDC.
- International Labour Office (ILO) (1972). "Employment, Incomes and Equality. A strategy for Increasing Productive Employment" in *Kenya. Rapport*. Geneva. ILO

- MAKABU Ma NKANDA, T., MBA, M., Merceron, S. et Torelli, C. (2007). Secteur informel en milieu urbain en RDC : performances, insertion, perspectives. Principaux résultats de la phase 1-2-3 2004-2005. En ligne : <https://www.repec.dia.wpaper.dt200715.fr>
- MARCHESNAY, M. et FOURCAD, C. (1997). *Gestion de la PME/PMI*. Paris : Nathan
- NESMA Ali (2014). « L’informalité des micro et petites entreprises en Egypte : une analyse transversale » in De Boeck supérieur/ « Innovations ». n°166. pp.87 - 100
- NJIFEN, I. (2014). « L’informalité : un nouveau paradigme de développement et de l’intégration régionale en Afrique » in *African Development Review*. 26 (S1). pp. 21- 32
- NSANA MUTAPAYI, E. (2022). « Culture entrepreneuriale et survie des micro-entreprises en milieu urbain », in *M.E.S.* n°122. Avril-Juin 2022. pp.128-139
- OCDE (1997). *Framework for the measurement of unrecorded economic activities in transition economies*. Paris. OCDE
- SHOMBA KINYAMBA S., MULAMBA FEZA I., VAN ONGEVALLE J., DUPONT V., (2020), *Etude sur l’économie informelle à Mbuji Mayi et à Kisangani*, CDS-Unikin / Hiva KUL, Kinshasa-Leuven
- POLLET I., VAN ONGEVALLE J., SHOMBA KINYAMBA S. et MULAMBA FEZA I. (2017). *Analyse des enquêtes qualitatives et quantitatives sur l’économie informelle à Kinshasa*. Leuven : HIVA
- UZZI, B. (1996). “The sources and consequences of embeddedness for the economic performance of organizations: the network effect” in *American Sociological review*. pp. 674-698